

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GROUPE RATP FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS L'EXPLOITATION ET LA SUPERVISION DES MOBILITÉS AUTONOMES EN ILE-DE-FRANCE

24 septembre 2026

Depuis mi-septembre jusqu'à la fin d'année 2026, le groupe RATP expérimente au Plessis-Tréville, dans le Val-de-Marne, un service gratuit composé de deux navettes électriques autonomes circulant simultanément sur la voie publique. Ouverte au public, cette expérimentation permet au Groupe de tester un système complet de mobilité autonome, associant les véhicules, leur supervision simultanée à distance et leur insertion dans un environnement urbain partagé, afin d'envisager, à terme, un service fonctionnant sans opérateur de sécurité à bord.

Un service expérimental, gratuit et ouvert au public

Deux navettes Milla Car et développées à partir de Renault Master électriques, circulent simultanément sur un itinéraire de 4,7 kilomètres aller-retour comprenant 9 arrêts sur la commune du Plessis-Tréville (94). Elles peuvent atteindre 30 km/h et circulent à une vitesse moyenne estimée à 15 km/h sur un parcours urbain varié.

Le parcours dessert principalement des secteurs qui ne sont pas couverts par les lignes régulières, tout en permettant des correspondances à proximité avec les lignes 206, 207 et 208b. Cette expérimentation n'a toutefois pas vocation à préfigurer immédiatement une nouvelle desserte régulière. Elle vise à évaluer la sécurité, le fonctionnement opérationnel, l'acceptabilité du service et pour la première fois la circulation simultanée de deux navettes autonomes supervisées à distance.

Chaque navette peut accueillir jusqu'à 7 voyageurs, qui doivent rester assis et attachés pendant le trajet. Le service est gratuit, accessible sans inscription préalable et ouvert aux personnes majeures ainsi qu'aux mineurs accompagnés. L'expérimentation se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2026 au plus tard.

Dix ans d'expérience dans la mobilité autonome

Deuxième opérateur mondial de transport public, le groupe RATP conduit depuis 2016 des expérimentations de mobilité autonome de complexité croissante ce qui lui permet de maîtriser aujourd'hui les composantes d'un système autonome supervisé : exploitation, sécurité, supervision et gestion des interactions avec l'environnement.

Berceau historique du Groupe, l'Île-de-France constitue naturellement un territoire privilégié pour préparer les mobilités de demain. Les projets développés dans le Val-de-Marne tels que SMACS au Plessis-Tréville et du bus autonome de la ligne 393 (entre Sucy-Bonneuil et Créteil), complétés par les navettes exploitées à Vincennes, à Paris ainsi qu'à l'international à Al-Ula, illustrent la diversité des cas d'usage développés. Fort de ce savoir-faire, le groupe RATP prépare l'exploitation de ces futurs services et accompagne les autorités organisatrices dans leur déploiement.

« Avec dix années d'expérimentations, nous disposons d'une expertise reconnue dans l'exploitation des mobilités autonomes. Le projet SMACS démontre notre capacité à intégrer les véhicules développés par les industriels au sein d'un système complet, sûr et supervisé. Cette maîtrise nous permet d'être prêts à accompagner les autorités organisatrices dans le futur déploiement de services autonomes adaptés aux besoins des territoires. »

Gilles Tauzin

Directeur de l'innovation, groupe RATP



Chiffres clés de l'expérimentation SMACS au Plessis-Tréville :

- 2 navettes électriques autonomes Milla Car, développées sur une base Renault Master ;
- Boucle de 4,7 kilomètres et 9 arrêts ;
- 7 voyageurs maximum par navette, en plus de l'opérateur de sécurité ;
- 30 km/h de vitesse maximale et 15 km/h de vitesse commerciale estimée ;
- Un passage toutes les 20 à 30 minutes ;
- Une localisation des navettes accessible en temps réel par QR code.
- 3 partenaires réunis au sein du consortium : le groupe RATP, coordonnateur du projet, ISFM-MILLA, fournisseur des véhicules autonomes, et l'UTAC, organisme qualifié agréé chargé d'évaluer le système en vue de son homologation. Le projet bénéficie d'un financement de la BPI pour le compte de l'État, de France Relance et France 2030.

Contact presse

Jean-Baptiste Aricat

01 58 78 37 37

servicedepresse@ratp.fr